

Prévoyance

SKMU Fondation collective LPP des PME

Vous êtes une petite, moyenne ou grande entreprise et recherchez une solution de prévoyance professionnelle avantageuse ? Avec la SKMU, nous proposons des plans de prévoyance couvrant tous vos besoins, des prestations de base aux couvertures spéciales.



En bref

- Conseil et suivi personnels et complets
- Plans de prévoyance cadrant avec votre entreprise et vos besoins
- Sécurité et transparence
- Des professionnels issus de votre région
- Traitement efficace, beaucoup de prestations et des frais très sages
- Souplesse de paiement



Prestations complètes

- Sécurité grâce à une structure saine
- Assurance risque adéquate
- Solides bases actuarielles
- Taux enveloppant
- Plans de prévoyance souples, sans prime minimale
- Conseil compétent au niveau local
- Faibles coûts administratifs

Solutions pour professionnels

Lorsqu'il en va de la prévoyance professionnelle de petites, moyennes ou grandes entreprises, nous faisons appel à la SKMU Fondation collective LPP des PME. Pourquoi? Parce qu'elle offre un traitement efficace, une foule de prestations et le tout à moindres frais et en adéquation avec tous vos besoins. Ci-après, l'essentiel en bref:

Prévoyance sur mesure

La Fondation collective propose différents plans de prévoyance pour tous les besoins, des prestations LPP de base jusqu'aux solutions spécialement élaborées pour les cadres et les spécialistes.

Caisse de pension avantageuse

Des frais de gestion modiques dus à un traitement efficace: la gestion est soumise à une taxe de base annuelle et à des frais de gestion par personne assurée et par an. Les coûts du risque sont calculés individuellement par personne assurée. Pour des raisons de simplicité, l'encaissement des cotisations se fait mensuellement ou trimestriellement par débit LSV.

Individuel et professionnel

La SKMU fournit un conseil personnalisé et offre des solutions de prévoyance sur mesure. Elle constitue ainsi une alternative intéressante aux fondations collectives des grandes compagnies d'assurance et des prestataires indépendants.

Ensemble pour la réussite

Le placement et la gestion de la fortune de la SKMU s'effectuent de manière collective pour toutes les institutions de prévoyance affiliées. Toutes les décisions relatives au placement du patrimoine sont prises par des responsables issus de la région, à l'instar des entreprises et de leurs collaborateurs. Les principes régissant la gestion du patrimoine font l'objet d'un règlement séparé et sont surveillés en permanence par le comité de placement et le conseil de fondation.

Réassurance

Les risques décès et invalidité sont assurés auprès de SwissLife.

Plans standard du 2^e pilier

Voici une vue d'ensemble des différents plans, grâce auxquels vous pouvez organiser votre prévoyance professionnelle.

Plan Mini

Satisfait aux prestations prescrites par la LPP.

Plan Mini Plus

Satisfait aux prestations prescrites par la LPP. De plus, le salaire assuré n'est pas plafonné.

Plan Midi

En complément du Plan Mini, les prestations en cas de décès ou d'invalidité sont couvertes à hauteur d'un pourcentage du salaire assuré et sont légèrement supérieures à la prestation LPP.

Plan Midi plus

Correspond au Plan Midi. De plus, le salaire assuré n'est pas plafonné. Se prête particulièrement bien à la couverture des besoins de prévoyance des collaborateurs qualifiés et des cadres.

Plan Maxi

Les cotisations et les prestations sont calculées sur la base du salaire annuel effectif. Particulièrement adapté aux entreprises avec du personnel à temps partiel et à ceux qui veulent améliorer leur retraite.

Plan Assurance extra-obligatoire

Possibilité de gérer des caisses complémentaires extra-obligatoires (prévoyance pour les cadres).

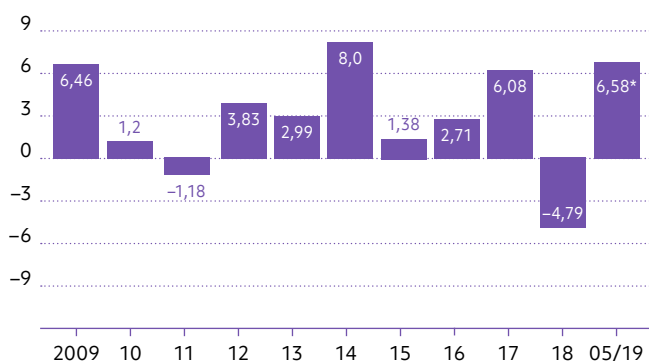
A la carte

Nous proposons également des solutions à la carte à l'intention des sociétés à partir de dix assurés ou avec un volume de primes de plus de CHF 30 000.00.

Chiffres-clés

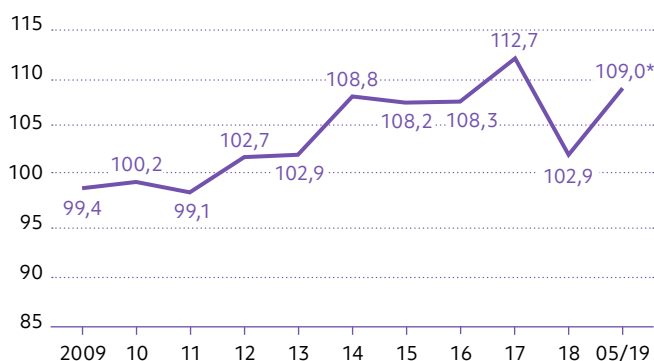
Placement de la fortune

Résultats nets de 2009 au 31 mai 2019 en %



* Provisoire
Calcul selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26

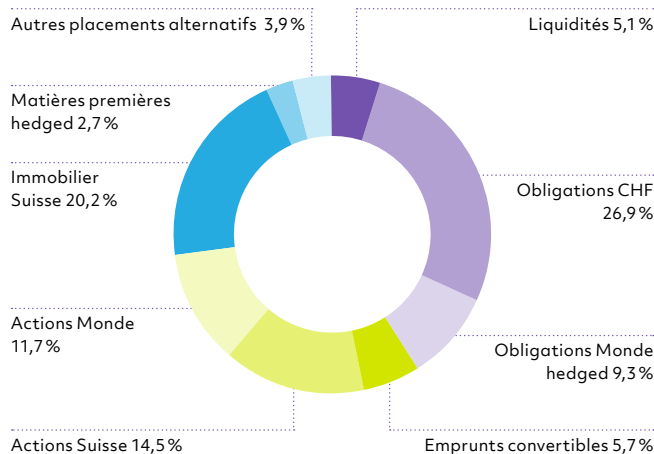
Degré de couverture depuis 2009



* Non révisé

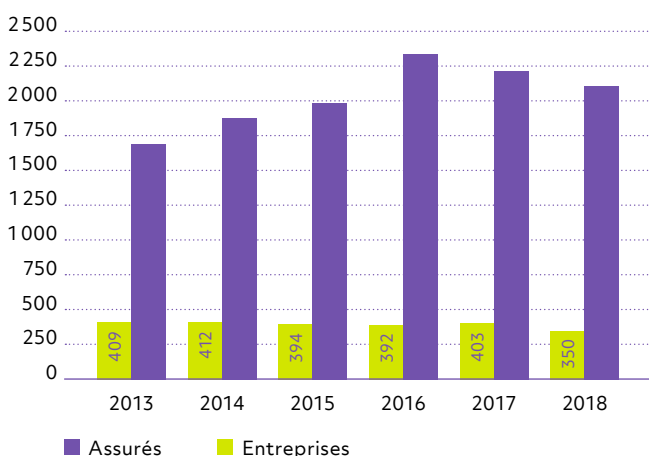
Répartition de la fortune au 31 décembre 2018

Catégorie de placement	31.12.2018	Stratégie	Fourchettes
Liquidités	5,1%	5,0%	0-15%
Obligations en CHF	26,9%	31,0%	20-45%
Obligations Monde hedged	9,3%	9,0%	0-25%
Obligations Monde unhedged	0,0%	0,0%	0-10%
Emprunts convertibles	5,7%	5,0%	0-10%
Actions Suisse	14,5%	15,0%	0-20%
Actions Monde	11,7%	12,0%	0-20%
Immeubles Suisse	20,2%	20,0%	10-25%
Matières premières hedged	2,7%	3,0%	0-5%
Autres placements alternatifs	3,9%	0,0%	0-10%
Total	100,0%	100,0%	



Aperçu

Nombre de sociétés/nombre d'assurés



Evolution du total du bilan en mio

